

TROPHEE et CRITERIUM du PRESIDENT Michel RAULT

REGLEMENT DE L'EPREUVE en 2018

1: FORMULE

Trophée du Président: se joue en **stroke-play** sur **36 trous**.

Critérium Seniors : se joue en **stableford** sur **36 trous** (le même jour et sur le même parcours)

Mardi 15 mai : premier tour sur le golf d'AVRILLE.

Mardi 29 mai : deuxième tour sur le golf de St JEAN de MONTS.

Les joueurs ou joueuses pourront ne jouer qu'une seule journée mais le classement pour l'attribution du trophée Michel RAULT se fera par l'addition des scores des 2 journées. De même pour la coupe récompensant le ou la vainqueur du Critérium.

2 : SERIES du Trophée et du Critérium

Trophée du Président :

Messieurs : Une série, **index inférieur ou égale à 14,4**, repères **blancs**.

Dames : Une série, **index inférieur ou égale à 14,4**, repères **bleus**.

Critérium Seniors :

Une série unique : index de 14,5 à 28,4 -> repères **jaunes** pour les messieurs
et repères **rouges** pour les dames.

3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Etre membre de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire

4 : INSCRIPTIONS

Auprès des délégués de chaque Club qui transmettront les listes aux clubs organisateurs.

Ces inscriptions devront parvenir 4 jours avant la compétition soit :

Le 11 MAI pour AVRILLE et le 25 MAI pour St JEAN de MONTS

5 : DROIT D'ENGAGEMENT

Tarifs des greenfee : identiques aux rencontres en stableford.

5 Euros de droit de jeu en espèce pour l'Association pour chaque journée.

6 : DEPARTS

La consultation des départs pourra se faire sur le site de l'Association : **www.sgpdl.fr**

Le 1^{er} tour se jouera en fonction des desideratas et de l'éloignement géographique.

Le 2^{ème} tour se jouera en confrontation directe pour les 3 premiers du 1^{er} tour (ou les 3 mieux classés présents au 2^{ème} tour), en brut pour le trophée et en net pour le critérium. Pour les autres joueurs il sera tenu compte de l'éloignement et des covotages pour organiser leurs départs.

7 : PRIX

Trophée du Président :

Un **classement en brut mixte** (à l'issue de chaque journée).

>>> 3 prix bruts **mixtes**.

Le Trophée Michel RAULT sera remis lors de la soirée de Gala au joueur ou à la joueuse ayant le **meilleur cumul en BRUT sur les 2 tours**

Critérium :

Hommes : 1 prix brut et 3 nets non cumulables (remis à l'issue de chaque journée).

Dames : 1 prix brut et 2 nets non cumulables (remis à l'issue de chaque journée).

Une coupe sera remise lors de la soirée de gala au **meilleur cumul en net sur les 2 tours**.

8 : DEPARTAGE

Le départage des joueurs à **égalité après addition des scores des deux jours** est modifié et c'est **le meilleur score, en brut** pour le trophée et **en net** pour le critérium, qui sera pris en compte qu'il ait été réalisé sur le 1^{er} ou le 2^{ème} tour. Les vainqueurs du trophée et du critérium recevront une coupe lors de la soirée de gala.

9 : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats de chaque journée et la remise des prix auront lieu une demi-heure après l'arrivée du dernier groupe, au club house. **Les prix attribués chaque jour ne seront remis qu'à leur bénéficiaire** en cas d'absence lors de la remise des prix, ils seront attribués au joueur classé juste après.

Le Trophée Michel RAULT remis lors de la soirée de gala sera remis en jeu tous les ans.

10 : RESPONSABLES DE L'ÉPREUVE

Le Président de l'Association,

Les Délégués des Golfs recevant la compétition

Les responsables de l'épreuve, auront toute autorité pour faire respecter les procédures en vigueur concernant les règles de la FFGolf.

Les responsables se réservent le droit de modifier le présent règlement et de prendre toute décision utile en fonction des circonstances.

11 : VOITURETTES

Pour cette compétition, l'utilisation de voiturettes par les joueurs n'est pas autorisée.

12 : JEU LENT

La procédure de jeu lent édictée par le comité des Règles de la FF Golf s'applique.

**Le Président d'Honneur
Michel RAULT**